

Référence de contribution: RÉ#2/CO-1	Date de publication: 23 août 2021
Contributeur: Jean-Christophe Tournière	Étendue: 23 pages

La présente **contribution** ouvre le deuxième dossier de **Réécriture** de LA **MACHINE À RÉCRIRE**.

Ce dossier porte sur le volume intitulé **Science et territoires de l'ignorance** (abrégé par la suite *STI*) de Mathias Girel, qui offre une excellente réflexion centrée sur les conceptions de l'ignorance et, lorsque celle-ci est conçue en tant que production, aux mécanismes par lesquels elle se produit.

C'est pour trois raisons, au moins, que LA **MACHINE À RÉCRIRE** estime judicieux, à son endroit, d'enclencher un processus de **Réécriture**.

*

D'abord parce que cet ouvrage est censé pouvoir faire l'**objet**, comme n'importe quel autre écrit, d'une **lecture critique** et, par suite, éventuellement, d'une **réécriture améliorative**.

En tant qu'**écrit**, cet ouvrage déploie donc une matière sur laquelle peut potentiellement intervenir LA **MACHINE À RÉCRIRE**.

Ensuite parce qu'il développe, lui-même, notamment en contestant la pertinence de certaines approches de ce qui est nommé conspiration, une **réflexion critique** promouvant l'usage de la **méthodologie scientifique**.

En tant qu'**écrit explicatif** développant une **réflexion critique** nourrie de **méthodologie scientifique**, cet ouvrage intéresse donc tout particulièrement LA **MACHINE À RÉCRIRE** qui, à son échelle, s'efforce également d'œuvrer en leur faveur.

Enfin, si LA **MACHINE À RÉCRIRE** estime judicieux de se pencher sur ce volume dû à Mathias Girel, c'est que, à la suite des pragmatistes américains, il promeut le **démocratique** processus de l'**enquête**, celle-ci entendue comme processus qui "engage (...) quiconque considère sa société du point de vue d'un mieux, d'un état non réalisé mais réalisable, comme nous y invitait Emerson, Thoreau, et avec eux tous les penseurs du courant perfectionniste ou encore mélioriste" (*STI*, p. 142).

Or, l'une des convictions de LA **MACHINE À RÉCRIRE** est que la **démocratisation** de l'**activité améliorative** progressera d'autant mieux si celles et ceux qui la promeuvent se soucient de l'**appliquer** à leurs **propres travaux** en recherchant **collectivement**, à tous les niveaux, l'**amélioration** de ces derniers.

*

Cette première **contribution** au dossier de **Réécriture #2** est composée de deux parties: tandis que la première, intitulée "**Définitions**", abordera, à un niveau général, certaines notions importantes comme celles d'agnologie ou de complotisme, la seconde partie, "**Autres observations**", égrènera, au niveau local, une série de remarques portant sur d'autres parties du livre jugées problématiques.

L'ensemble des observations, des critiques et des réécritures qui suivent ne prétend aucunement couvrir la **totalité** des deux volumes convoqués, mais seulement intervenir, aussi soigneusement que possible, sur celles de leurs **parties** faisant l'objet de précises **délimitations** (les reproductions encadrées nommées circonscrits).

Car LA **MACHINE À RÉCRIRE** adopte une démarche qui relève non pas d'un vaporeux **idéalisme** (qui prétend pouvoir saisir l'"essence" des idées indépendamment de la matière qui les conditionne) mais bien d'un ferme **matérialisme** (qui postule que c'est en examinant les éléments de matière permettant la manifestation des idées que leur amélioration est possible).

1. DÉFINITIONS

Comme tout propos explicatif, le volume intitulé *Science et territoires de l'ignorance* doit obligatoirement assurer, ici et là, la mise en place de certaines **définitions**.

Or s'il apporte, sans conteste, un ensemble d'éléments définitionnels qui permettent d'éclaircir la problématique de l'**ignorance**, plusieurs d'entre eux peuvent susciter quelque perplexité et recevoir certaines considérations critiques suivies, ainsi que s'y efforce, spécifiquement, LA **MACHINE À RÉCRIRE**, de transformations souhaitées clarificatrices.

Cette première partie abordera les définitions des cinq notions suivantes: celles d'"agnotologie" (1.1), d'"explication par une conspiration" (1.2), de "complotisme" (1.3), de "théorie" (1.4).

1.1. AGNOTOLOGIE

À la page **40**, dans la phrase que voici:

(Circonscriit **1.1.1**)

C'est au fond cette idée qui est au coeur des travaux parfois regroupés sous le nom d'agnotologie, littéralement : science ou connaissance de l'ignorance (Girel, 2013a), que Robert N. Proctor a pu caractériser comme la « production culturelle de l'ignorance et son étude ». [...]

la notion d'"agnotologie" fait l'objet d'un couple de séquences définitionnelles inégales.

L'une, qui paraît **acceptable**, est la définition formulée par le rédacteur de l'écrit principal: "science ou connaissance de l'ignorance".

L'autre, qui instaure une **confusion**, est la définition citée due à Robert N. Proctor: "production culturelle de l'ignorance et son étude".

Une **confusion**, car cette définition recouvre sous le nom d'**agnotologie** deux choses radicalement distinctes: d'un côté la science, la connaissance ou l'**étude** des processus de production de l'ignorance (ce à quoi se limite la définition de Girel), mais aussi, d'un autre côté, cette **production d'ignorance elle-même**.

Si cette différence fondamentale n'est guère opérée, alors Robert N. Proctor (qui contribue à l'**étude** des procédés de production de l'ignorance) peut être qualifié d'**agnotologue au même titre** que Paul M. Hahn, président d'American Tobacco (qui en 1953 initie le lancement d'une **production d'ignorance** relative aux effets destructeurs du tabac).

[NB: Sur la conspiration des industriels du tabac, voir *Golden Holocaust* de Robert N. Proctor dont l'édition française est préfacée par Mathias Girel.]

Par suite cette différence fondamentale (celle qui différencie **objet** et **étude** de cet objet) requiert, pour qualifier les **deux choses** en jeu à distinguer, l'usage de **deux dénominations** elles-mêmes distinctes.

Ne serait-il donc pas clarifiant de réserver le nom d'**agnotologie** pour désigner l'**étude** de la production de l'ignorance, et de forger le terme d'**agnotogenèse**, ou d'**agnotopoïèse**, pour désigner l'**objet** de cette étude, à savoir la **production** de l'ignorance elle-même?

Le passage épinglé pourrait lors se voir métamorphosé:

(Récrit **1.1.1**)

C'est au fond cette idée qui est au coeur des travaux parfois regroupés sous le nom d'agnotologie, littéralement : science ou connaissance de l'ignorance (Girel, 2013a), que Robert N. Proctor a pu caractériser comme la « production culturelle de l'ignorance et son étude ». Mais, pour clairement distinguer l'objet de son étude et éviter leur confusion, il semble judicieux de réserver le terme d'agnotologie pour désigner la seconde, et de forger le terme d'agnotogenèse pour désigner le premier. [...]

par l'ajout de la distinction ci-avant encadrée.

Cette clarification étant faite, il est moins malaisé de noter que, en plusieurs endroits du livre examiné, le nom d'**agnostologie** est employé pour désigner, non pas l'**étude** de la production d'ignorance, mais la **production d'ignorance** elle-même, ce qui a pour effet d'entretenir ladite **confusion** entre les deux.

[NB₂: À la page 52, une coquille est à signaler au début du troisième alinéa: "(...) la clause 5.2.B prévoir (...)" est à corriger par "(...) la clause 5.2.B prévoit (...)".]

*

Aux pages **61-62**, ce à quoi s'applique la section intitulée "**Agnotologie en action**":

Agnotologie en action

Est-il possible de donner une idée plus générale — toujours dans le cadre du tabac — des types d'actions possibles sur la connaissance existante et des actions freinant la production future de connaissances potentiellement indésirables ? Il est intéressant que ces modes d'actions soient souvent recensés par Proctor sous formes de maximes. [...]

(Circonscriit 1.1.2)

Typologie 1 : Agnotologie en action (R. Proctor, 2014, 308-310)

1. Rendre publiques des déclarations de chercheurs sceptiques sur ces dangers. Financer la recherche de ces universitaires pour les inciter à témoigner devant les tribunaux ou lors d'auditions devant les instances réglementaires.
2. Rendre publics des exemples de personnes vivant jusqu'à un âge très avancé malgré des décennies de tabagisme. [...]

c'est non pas à livrer des indications concernant les **procédés scientifiques** utilisés par Proctor afin de mener au mieux son enquête (ou **procédés agnotologiques**), mais bien les procédés constituant l'**objet** même de son enquête, à savoir les procédés producteurs d'ignorance (ou **procédés agnotogénétiques**).

En cohérence avec ce qui précède, ce passage pourrait donc recevoir:

Action agnotogénétique

Est-il possible de donner une idée plus générale — toujours dans le cadre du tabac — des types d'actions possibles sur la connaissance existante et des actions freinant la production future de connaissances potentiellement indésirables ? Il est intéressant que ces modes d'actions soient souvent recensés par Proctor sous formes de maximes. [...]

(Récrit 1.1.2)

Typologie 1 : Procédés agnotogénétiques (R. Proctor, 2014, 308-310)

1. Rendre publiques des déclarations de chercheurs sceptiques sur ces dangers. Financer la recherche de ces universitaires pour les inciter à témoigner devant les tribunaux ou lors d'auditions devant les instances réglementaires.
2. Rendre publics des exemples de personnes vivant jusqu'à un âge très avancé malgré des décennies de tabagisme. [...]

les amendements que voilà.

De la même manière, partout où la dénomination d'**agnostologie** désigne implicitement, non pas la **discipline** scientifique en jeu, mais l'**objet** de celle-ci, notamment aux respectives pages 82, 98, et 101-102:

Retenons la question suivante : nos idées ordinaires sur le caractère propre de l'activité scientifique suffisent-elles pour démarquer la production effective de connaissances d'avatars agnotologiques ? Le trouble qui est induit par ces derniers est, comme dans le cas de Publius, qu'ils nous conduisent à nous demander si nous avons bien, au fond, une définition de la science et de la production de connaissances qui nous permettrait de lever l'indiscernabilité. Le propre des exemples développés par la littérature agnotologique, comme du reste celle qui porte sur les pseudosciences, [...] (p. 82)

(Circonscriit 1.1.3)

Dans la variété des exemples agnotologiques, nous avons affaire à ce que l'on pourrait appeler des « indiscernables épistémologiques », [...] (p. 98)

Si les SHS peuvent être utiles, et, nous espérons l'avoir suggéré, indispensables dans certains cas, elles ne sont nullement extérieures à ce champ de forces, et leur pouvoir prescriptif n'est pas toujours mesuré par leurs auteurs, pas plus que les tentatives d'instrumentalisation dont elles font l'objet. Elles peuvent aller aussi bien dans le sens de la critique que dans celui du renforcement des processus agnotologiques. [...] (pp. 101-102)

il conviendrait d'adopter:

Retenons la question suivante : nos idées ordinaires sur le caractère propre de l'activité scientifique suffisent-elles pour démarquer la production effective de connaissances d'avatars agnotogénétiques ? Le trouble qui est induit par ces derniers est, comme dans le cas de Publius, qu'ils nous conduisent à nous demander si nous avons bien, au fond, une définition de la science et de la production de connaissances qui nous permettrait de lever l'indiscernabilité. Le propre des exemples développés par la littérature agnotogénétique, comme du reste celle qui porte sur les pseudosciences, [...] (p. 82)

(Récrit 1.1.3)

Dans la variété des exemples agnotogénétiques, nous avons affaire à ce que l'on pourrait appeler des « indiscernables épistémologiques », [...] (p. 98)

Si les SHS peuvent être utiles, et, nous espérons l'avoir suggéré, indispensables dans certains cas, elles ne sont nullement extérieures à ce champ de forces, et leur pouvoir prescriptif n'est pas toujours mesuré par leurs auteurs, pas plus que les tentatives d'instrumentalisation dont elles font l'objet. Elles peuvent aller aussi bien dans le sens de la critique que dans celui du renforcement des processus agnotogénétiques. [...] (pp. 101-102)

le terme spécifique suggéré.

1.2. EXPLICATION

À la page 115, dans l'extrait que voici:

(Circonscriit 1.2.1)

Pour résumer, et puisque notre propos n'est pas de couvrir toutes les théories du complot, mais bien celles qui concernent prioritairement les sciences, il faudrait donc a minima réviser ainsi la définition d'une explication par une conspiration, celle que nous voulons tester pour voir si elle conduit à adhérer à une vision complotiste, en disant que c'est une « explication d'un événement historique (ou d'événements) en termes d'action causale significative d'un groupe de personnes relativement restreint — les conspirateurs — poursuivant en secret des fins moralement ou légalement répréhensibles. Ces activités miment la recherche scientifique, ou exercent une pression sur la recherche, ou en appellent à des résultats et normes scientifiques, mais sont en fait motivés par des intérêts non-scientifiques. » [...]

il est proposé une **définition** de la notion d'"explication par une conspiration".

Ce passage semble améliorable sous au moins deux angles.

D'un côté, au vu de son importance, la **définition** en jeu gagnerait sans doute à recevoir, par exemple selon une différenciation typographique (comme une mise en gras ou italiques), un **soulignement** par rapport au reste du propos, lequel permettrait au lectorat de repérer qu'il s'agit là d'un **élément majeur**.

Davantage, il pourrait être suggéré, comme cela se fait souvent, la mise en place d'un **glossaire** qui regrouperait en fin d'ouvrage, chacun accompagné de sa **définition**, l'ensemble des **termes majeurs** mobilisés par le propos, et signalés par un symbole à chacune de leur apparition.

D'un autre côté, alors que la **mise entre guillemets** a pour fonction d'isoler ladite **seule définition**, elle s'étend, outre cette définition, à un élément qui ressortit plutôt à une **description** (Circonscriit 1.2.1, dernière phrase).

Moins vaguement, cette **mise entre guillemets** englobe une **définition générique** (pouvant s'appliquer à n'importe quel domaine) suivie d'une **description spécifique** (rapportant cette définition générique au domaine scientifique, ou plutôt, en l'occurrence, pseudo-scientifique).

De plus il y a une légère inadéquation entre, d'une part, le début du propos annonçant que son objectif "n'est pas de couvrir toutes les théories du complot, mais bien celles qui concernent prioritairement les sciences" et, d'autre part, la teneur générique de la définition qui, elle, permet avantagement, sauf erreur, de couvrir tous les types de complots.

Par conséquent il est loisible de se demander si, eu égard aux observations précédentes, un remaniement tel que celui-ci:

(Récrit 1.2.1)

Pour résumer, et en vue de l'appliquer prioritairement au secteur des sciences, il faudrait donc a minima réviser ainsi la définition d'une **explication par une conspiration**, celle que nous voulons tester pour voir si elle conduit à adhérer à une vision complotiste, en disant que c'est une « **explication d'un événement (ou ensemble d'événements) historique en termes d'action causale significative d'un groupe de personnes relativement restreint — les conspirateurs — poursuivant en secret des fins moralement ou légalement répréhensibles.** » Dans le domaine scientifique, une conspiration renvoie à des activités qui miment la recherche scientifique, ou exercent une pression sur la recherche, ou en appellent à des résultats et normes scientifiques, mais sont en fait motivés par des intérêts non-scientifiques. [...]

ne permettrait pas de renforcer l'intelligibilité du propos.

1.3. COMLOTISTE

À la page **121**, le terme "complotistes":

(Circonscriit **1.3.1**)

Il faut en outre que l'on puisse objectiver l'alliance explicite qui soude les complotistes et prouver que leur intention commune a été consciemment et explicitement poursuivie ; cette marque ne prend pas forcément la forme d'une confession ou d'un projet décliné dans tous des détails, mais peut parfois être déduite : [...]

doit être, apparemment, associé à une séquence telle que "producteurs de complots".

Or, dans la mesure où ce terme est, par ailleurs, utilisé pour désigner les commentateurs paranoïaques de complots (notamment aux pages 116-119), une **mise au point terminologique** s'impose.

Pour désigner les "producteurs de complots", il est approprié, sachant que la plupart des dictionnaires enregistrent cet usage, de recourir aux termes **complotteur** ou **conspirateur**.

Pour désigner les "commentateurs paranoïaques de complots", il est donc préférable, pour éviter un amalgame et sachant que la plupart des dictionnaires se rapprochent de cet usage, de recourir aux termes **complotiste** ou **conspirationniste**.

Si cette mise au point ne reçoit pas d'objection, le passage en cause se destine donc:

(Récrit **1.3.1**)

Il faut en outre que l'on puisse objectiver l'alliance explicite qui soude les complotteurs et prouver que leur intention commune a été consciemment et explicitement poursuivie ; cette marque ne prend pas forcément la forme d'une confession ou d'un projet décliné dans tous des détails, mais peut parfois être déduite : [...]

à substituer à "complotistes" le terme "complotteurs".

*[NB₃: En cette même page **121**, une inadvertance est à signaler au niveau de l'enchaînement des deux premières phrases: "Or si l'enquête du comité Pujot (...) a bien montré qu'une poignée d'individus étaient pétris de conflits d'intérêts, contrôlaient l'essentiel des richesses du pays, et reconnaissaient bien volontiers avoir des intérêts convergents. Le comité cherchait cependant une preuve de conspiration, de dessein explicite sans parvenir à cette fin." est à **corriger** par "Or si l'enquête du comité Pujot (...) a bien montré qu'une poignée d'individus étaient pétris de conflits d'intérêts, contrôlaient l'essentiel des richesses du pays, et reconnaissaient bien volontiers avoir des intérêts convergents, le comité cherchait cependant une preuve de conspiration, de dessein explicite sans parvenir à cette fin.".]*

1.4. THÉORIE

Page **122**, à la suite d'une réflexion consistant à justifier l'idée que des conspirations peuvent, parfois, être rationnellement attestées:

(Circonscriit **1.4.1**)

Nous proposons donc une distinction entre thèse de complot (c'est-à-dire ensemble argumentatif qui affirme l'existence d'une conspiration), qui ne nous semble pas a priori impossible, bien qu'elle ait à répondre de son apparente improbabilité, et théorie du complot, dès lors qu'une telle thèse a un aspect systématique et dogmatique, et notamment qu'elle ne repose pas sur l'examen, toujours réfutable, d'un corpus de documents étudiés par les spécialistes des disciplines concernées.

il est proposé une "distinction entre thèse de complot [...] et théorie du complot".

Si le principe de cette distinction est fort pertinent, les respectifs couples de **dénominations** et de **définitions** peuvent bénéficier de quelques perfectionnements.

Quant au couple de **dénominations**, une raison conduit à lui en préférer un **autre**: celui qui distinguerait **théorie de complot** et **pseudo-théorie de complot**.

Cette raison vient de ce que, alors que la distinction proposée par l'ouvrage (Circonscriit **1.4.1**) choisit de conforter l'association du vocable **théorie** à une **acception péjorative** ou **pseudo-scientifique** (celle qui entend par théorie tout discours dont les idées ne sont point liées à des faits, et qui en l'occurrence comporterait une tonalité "dogmatique"), la distinction ajustée ici (paragraphe précédent) suggère de réserver l'usage du vocable **théorie** à son **acception scientifique** (celle qui définit la théorie comme ensemble argumentatif corroboré par des preuves).

[NB₄: Il convient d'ajouter que STI utilise non moins le vocable "théorie" dans son acception scientifique, par exemple à la page 96 (Circonscriit **2.12.1**).]

De plus, outre le fait que l'idée de **théorie** n'est guère abandonnée à celles et ceux qui n'en font pas, et travaillent plutôt à la saborder, la distinction **théorie/pseudo-théorie** semble meilleure en ce qu'elle manifeste, avec plus de clarté, la **part différentielle** qui sépare les deux catégories, à savoir le caractère fallacieux (**pseudo**) de la seconde vis-à-vis de la première.

Quant au couple de **définitions** (Circonscriit **1.4.1**), la première paraît demander un complément (car lors il ne s'agit pas que d'"affirmer l'existence d'une conspiration" mais, aussi, de la prouver), et la seconde un aménagement incluant l'idée d'imitation, non moins qu'un retrait de la notion de "systématique" (qui s'applique, aussi bien, à la structure d'une véritable théorie).

À suivre les observations précédentes, le passage en question verrait donc sa pertinence renforcée:

(Récrit **1.4.1**)

Nous proposons donc une distinction entre théorie de complot (c'est-à-dire ensemble argumentatif qui affirme l'existence d'une conspiration et s'efforce de la mettre en évidence par des preuves), qui ne nous semble pas a priori impossible, bien qu'elle ait à répondre de son apparente improbabilité, et pseudo-théorie de complot, dès lors qu'un discours, imitant certaines caractéristiques le faisant passer pour une "théorie", comporte un aspect dogmatique et, notamment, ne repose pas sur l'examen, toujours réfutable, d'un corpus de documents étudiés par les spécialistes des disciplines concernées.

par les métamorphoses que voilà.

[NB₅: À la page **123**, une coquille est à signaler dans la première phrase: "(...) le résultats d'actions intentionnelles." est à corriger par (...) le résultat d'actions intentionnelles.".]

2. AUTRES OBSERVATIONS

Après cette première partie focalisée, dans *Science et territoires de l'ignorance*, sur les **définitions** de certaines notions importantes, la présente seconde partie égrènera, comme annoncé d'emblée, une série d'**observations** ciblant plusieurs secteurs de ce volume.

2.1. MATIÈRES

Si d'emblée un œil est jeté sur la table des matières, sise à la page **153**:

	3	Préface
	9	Remerciements
	11	Variétés de l'ignorance
	11	Ignorance et page blanche
	21	Limites et valeur de la connaissance
	25	Variétés
	33	Le savoir et ses absences
	39	Dynamiques de l'ignorance
	39	L'ignorance comme effet
	45	Inintentionnel / intentionnel
	50	Connaissance et secret
	53	Neutraliser les connaissances
	54	« Marchands de doute »
	61	Agnotologie en action
	64	Exception ou paradigme ?
	73	Cacher la production d'ignorance elle-même
(Circonscriit 2.1.1)	77	Le retour inattendu des indiscernables
	79	Indiscernables et scepticisme
	86	Art et action
	91	Enchâssement et bifurcation
	94	Connaissance et intérêt
	98	Indiscernables épistémologiques et enjeux des controverses
	103	Une logique conspirationniste ?
	103	Complots et théories du complot
	111	Complots, « version officielle » et causes de l'ignorance
	116	Complotisme et complotistes
	119	Complots et enquêtes
	122	Trois questions
	127	Retour aux indiscernables
	130	Conflits d'intérêts
	135	Philanthrocapitalisme
	139	L'institution et l'individu
	143	Références bibliographiques

il peut être noté l'absence de **numérotation**, pourtant fort utile, de chacune des parties et sous-parties de l'écrit.

Numérotation qu'il est possible de présenter:

(Récrit 2.1.1)

3	Préface
9	Remerciements
11	1. Variétés de l'ignorance
11	<u>1.1.</u> Ignorance et page blanche
21	<u>1.2.</u> Limites et valeur de la connaissance
25	<u>1.3.</u> Variétés
33	<u>1.4.</u> Le savoir et ses absences
39	2. Dynamiques de l'ignorance
39	<u>2.1.</u> L'ignorance comme effet
45	<u>2.2.</u> Inintentionnel / intentionnel
50	<u>2.3.</u> Connaissance et secret
53	<u>2.4.</u> Neutraliser les connaissances
54	<u>2.5.</u> « Marchands de doute »
61	<u>2.6.</u> Agnotologie en action
64	<u>2.7.</u> Exception ou paradigme ?
73	<u>2.8.</u> Cacher la production d'ignorance elle-même
77	3. Le retour inattendu des indiscernables
79	<u>3.1.</u> Indiscernables et scepticisme
86	<u>3.2.</u> Art et action
91	<u>3.3.</u> Enchâssement et bifurcation
94	<u>3.4.</u> Connaissance et intérêt
98	<u>3.5.</u> Indiscernables épistémologiques et enjeux des controverses
103	4. Une logique conspirationniste ?
103	<u>4.1.</u> Complots et théories du complot
111	<u>4.2.</u> Complots, « version officielle » et causes de l'ignorance
116	<u>4.3.</u> Complotisme et complotistes
119	<u>4.4.</u> Complots et enquêtes
122	<u>4.5.</u> Trois questions
127	<u>4.6.</u> Retour aux indiscernables
130	<u>4.7.</u> Conflits d'intérêts
135	<u>4.8.</u> Philanthrocapitalisme
139	<u>4.9.</u> L'institution et l'individu
143	Références bibliographiques

dans l'encadré ci-dessus.

Si ce procédé peut être déclaré **fort utile**, c'est qu'il fournit au lectorat un **double balisage**: un balisage **hiérarchique** (puisque chaque indication numérique permet de situer chaque partie au sein du niveau ou sous-niveau qu'elle partage avec d'autres) et un balisage **temporel** (puisque chaque indication numérique permet de situer chaque partie dans l'ordre de succession qu'elle forme avec les autres).

Par conséquent, ce double balisage facilitant, et à peu de frais, l'exercice de la lecture, et donc la compréhension des idées, son usage semble à recommander.

2.2. CAS

Page 11, dans le deuxième paragraphe qui introduit la première section du premier chapitre:

(Circonscriit 2.2.1)

Il pourrait être tentant de définir l'ignorance, sans plus de scrupules, comme « ce que l'on ne sait pas ». Je ne sais pas combien il y a de feuilles sur l'arbre dans le jardin. Je ne sais pas où se trouve mon exemplaire de *Moby Dick*. Je ne sais plus combien de racines possède cette équation, que je retrouve sur un vieil énoncé d'examen jauni. Je ne sais pas combien de perturbateurs endocriniens contient ce produit, sur le rayon du magasin, ni quel sera leur effet, conjugué à celui de centaines de leurs semblables, dans 20 ou 30 ans. Ce collégien ne connaît pas le théorème de Thalès, qui a pourtant bien été enseigné en cours : il est ignorant sur ce point par rapport à certains de ses camarades. Tel ministre ignore le contenu exact de la loi qu'il est censé présenter, comme le lui fait remarquer ce journaliste incisif. Ce chercheur ignore si son expérimentation va aboutir. Tous ces cas entrent bien entendu dans les énoncés ordinaires sur l'ignorance, qui peut donc, on le voit, revêtir des sens très variés. Dans ce qui suit, nous ne prétendons pas réduire l'ignorance à un seul régime, même si ce premier moment va tenter d'identifier un style commun à ces énoncés.

il peut être relevé une indifférenciation entre **deux parties** du propos qui, par le recours à du grisé:

(Circonscriit 2.2.2)

Il pourrait être tentant de définir l'ignorance, sans plus de scrupules, comme « ce que l'on ne sait pas ». Je ne sais pas combien il y a de feuilles sur l'arbre dans le jardin. Je ne sais pas où se trouve mon exemplaire de *Moby Dick*. Je ne sais plus combien de racines possède cette équation, que je retrouve sur un vieil énoncé d'examen jauni. Je ne sais pas combien de perturbateurs endocriniens contient ce produit, sur le rayon du magasin, ni quel sera leur effet, conjugué à celui de centaines de leurs semblables, dans 20 ou 30 ans. Ce collégien ne connaît pas le théorème de Thalès, qui a pourtant bien été enseigné en cours : il est ignorant sur ce point par rapport à certains de ses camarades. Tel ministre ignore le contenu exact de la loi qu'il est censé présenter, comme le lui fait remarquer ce journaliste incisif. Ce chercheur ignore si son expérimentation va aboutir. Tous ces cas entrent bien entendu dans les énoncés ordinaires sur l'ignorance, qui peut donc, on le voit, revêtir des sens très variés. Dans ce qui suit, nous ne prétendons pas réduire l'ignorance à un seul régime, même si ce premier moment va tenter d'identifier un style commun à ces énoncés. [...]

peuvent être nettement dissociées.

En effet, alors que la **partie non grisée** correspond au **registre** proprement **explicatif** du propos (la première phrase avance une définition, l'avant-dernière un commentaire de ce qui la précède, et la dernière un commentaire de ce qui lui succède), en revanche la **partie grisée** correspond, elle, au **registre exemplatif** de ce propos (elle fournit des occurrences auxquelles est censée pouvoir s'appliquer la partie du registre explicatif).

Par conséquent, afin de faciliter la lecture des ces deux registres, il peut être suggéré de positionner dans un **paragraphe distinct**:

Il pourrait être tentant de définir l'ignorance, sans plus de scrupules, comme « ce que l'on ne sait pas ».

(Récrit 2.2.1.1)

Je ne sais pas combien il y a de feuilles sur l'arbre dans le jardin. Je ne sais pas où se trouve mon exemplaire de *Moby Dick*. Je ne sais plus combien de racines possède cette équation, que je retrouve sur un vieil énoncé d'examen jauni. Je ne sais pas combien de perturbateurs endocriniens contient ce produit, sur le rayon du magasin, ni quel sera leur effet, conjugué à celui de centaines de leurs semblables, dans 20 ou 30 ans. Ce collégien ne connaît pas le théorème de Thalès, qui a pourtant bien été enseigné en cours : il est ignorant sur ce point par rapport à certains de ses camarades. Tel ministre ignore le contenu exact de la loi qu'il est censé présenter, comme le lui fait remarquer ce journaliste incisif. Ce chercheur ignore si son expérimentation va aboutir.

Tous ces cas entrent bien entendu dans les énoncés ordinaires sur l'ignorance, qui peut donc, on le voit, revêtir des sens très variés. Dans ce qui suit, nous ne prétendons pas réduire l'ignorance à un seul régime, même si ce premier moment va tenter d'identifier un style commun à ces énoncés. [...]

la partie relevant du **registre exemplatif**.

En outre cette **partie exemplative**, ici clairement distinguée (Récrit 2.2.1.1), peut faire l'objet d'un couple de remarques.

D'un côté, les différents exemples introduits par "Je" ont un statut ambigu.

Car, dans la mesure où les occurrences de ces "Je" ne sont point entourées de **guillemets** qui leur permettraient de renvoyer à un **"Je" générique**, elles tendent à désigner le **rédacteur du livre**.

C'est pourquoi, afin de lever cette ambiguïté:

(Récrit 2.2.1.2)

« Je ne sais pas combien il y a de feuilles sur l'arbre dans le jardin ». « Je ne sais pas où se trouve mon exemplaire de *Moby Dick* ». « Je ne sais plus combien de racines possède cette équation, que je retrouve sur un vieil énoncé d'examen jauni ». « Je ne sais pas combien de perturbateurs endocriniens contient ce produit, sur le rayon du magasin, ni quel sera leur effet, conjugué à celui de centaines de leurs semblables, dans 20 ou 30 ans ». Ce collégien ne connaît pas le théorème de Thalès, qui a pourtant bien été enseigné en cours : il est ignorant sur ce point par rapport à certains de ses camarades. Tel ministre ignore le contenu exact de la loi qu'il est censé présenter, comme le lui fait remarquer ce journaliste incisif. Ce chercheur ignore si son expérimentation va aboutir. [...]

une mise entre guillemets paraît souhaitable.

Et, du coup, cette mise entre guillemets favorise, au sein de cette **partie exemplative**, la distinction entre deux types d'**exemples**: les uns basés sur la locution "Je ne sais pas" (les quatre premières phrases), les autres basés sur le verbe "ignorer" (les trois dernières phrases).

Or, tandis que les quatre premiers exemples sont tous introduits par la locution "Je ne sais pas", le premier des trois derniers exemples n'est pas, contrairement aux deux autres, introduit par le verbe "ignorer" ("Ce collégien ne connaît pas [...]"; "Tel ministre ignore [...]"; "Ce chercheur ignore [...]"), ce qui génère un léger déséquilibre dont on ne saisit point le motif.

Lequel peut, aisément, se voir:

(Récrit 2.2.1.3)

« Je ne sais pas combien il y a de feuilles sur l'arbre dans le jardin ». « Je ne sais pas où se trouve mon exemplaire de *Moby Dick* ». « Je ne sais plus combien de racines possède cette équation, que je retrouve sur un vieil énoncé d'examen jauni ». « Je ne sais pas combien de perturbateurs endocriniens contient ce produit, sur le rayon du magasin, ni quel sera leur effet, conjugué à celui de centaines de leurs semblables, dans 20 ou 30 ans ». Ce collégien ignore le théorème de Thalès, qui a pourtant bien été enseigné en cours : il est ignorant sur ce point par rapport à certains de ses camarades. Tel ministre ignore le contenu exact de la loi qu'il est censé présenter, comme le lui fait remarquer ce journaliste incisif. Ce chercheur ignore si son expérimentation va aboutir. [...]

dissous.

2.3. VARIÉTÉS

Page 25, entre l'intitulé du premier chapitre ("Variétés de l'ignorance") et celui de la troisième section de ce chapitre ("Variétés"):

(Circonscriit 2.3.1)

Variétés de l'ignorance

[...]

Variétés

Si, à la lumière de ces deux impératifs [...]

il peut être observé une répétition problématique.

Car ce qu'il paraît logique d'attendre, de **chaque section** de ce premier chapitre annonçant des "Variétés de l'ignorance", c'est une définition de l'**une** de ces **variétés**.

Par conséquent un problème se pose si, comme en l'occurrence (Circonscriit 2.3.1), est attribué à une **section de chapitre** ("Variétés") le **même rôle** joué par le **chapitre entier** dont elle forme une partie.

Toutefois cette difficulté semble disparaître si, dans le titre du premier chapitre:

(Récrit 2.3.1)

États de l'ignorance

[...]

Variétés

Si, à la lumière de ces deux impératifs [...]

le vocable "Variétés" cède sa place au vocable "États".

Et ce pour une raison offerte, au moins à deux endroits, par le livre lui-même qui, fût-ce de manière implicite, laisse entendre que sa **première partie** traite de l'ignorance comme relevant d'un **état** et non comme d'un **effet**:

- dans la dernière phrase de la sous-section "Connaissance négative" de la section "Variétés" (p. 32): "dans le deuxième moment, lorsque nous aborderons l'ignorance comprise non seulement comme un état mais aussi comme un effet";

- puis dans la première phrase du deuxième chapitre intitulé "Dynamiques de l'ignorance" (p. 39): "L'ignorance n'est pas seulement un état, ou l'objet d'une attribution, elle peut également être perçue comme un effet".

Page 30, au début de la section intitulée "Connaissance négative":

(Circonscriit 2.4.1) **Connaissance négative**
 Knorr-Cetina (1999) et d'autres auteurs (voir Kempner *et al.*, 2011; Gross, 2015) ont introduit le concept de connaissance négative, qui devrait plutôt être requalifiée de connaissance indésirable, voire d'ignorance voulue. Knorr-Cetina la définit comme une « connaissance des limites du connaître, des fautes que nous commettons en tentant de connaître, des choses qui interfèrent avec notre connaissance, de ce qui ne nous intéresse pas et que nous ne cherchons pas véritablement à connaître » (Knorr-Cetina, 1999, 64). Il s'agirait donc d'une forme de savoir sur ce qu'il vaut mieux ne pas savoir, l'ignorance étant le résultat d'une décision. [...]

l'attention peut être retenue par deux choses.

*

L'une, c'est la **définition** citée de Knorr-Cetina explicitant son "concept de connaissance négative".

Car il ne semble pas que la connaissance des "limites du connaître", des "fautes que nous commettons en tentant de connaître", et des "choses qui interfèrent avec notre connaissance", puissent être considérées comme relevant nécessairement d'une "forme de savoir sur ce qu'il vaut mieux ne pas savoir".

La connaissance des "limites du connaître" peut fort bien renvoyer à une "forme de savoir sur ce qu'il est impossible de savoir", et la connaissance des "fautes que nous commettons en tentant de connaître" non moins que les "choses qui interfèrent avec notre connaissance" peuvent fort bien renvoyer à une "forme de savoir sur ce qu'il est désirable de savoir".

En conséquence la **définition** citée de Knorr-Cetina pourrait être réajustée par la réécriture suivante:

(Récrit 2.4.1.1) **Connaissance négative**
 Knorr-Cetina (1999) et d'autres auteurs (voir Kempner *et al.*, 2011; Gross, 2015) ont introduit le concept de connaissance négative, qui devrait plutôt être requalifiée de connaissance indésirable, voire d'ignorance voulue. Knorr-Cetina la définit comme une « connaissance des limites du connaître, des fautes que nous commettons en tentant de connaître, des choses qui interfèrent avec notre connaissance, de ce qui ne nous intéresse pas et que nous ne cherchons pas véritablement à connaître » (Knorr-Cetina, 1999, 64). Il s'agirait donc d'une forme de savoir sur ce qu'il vaut mieux ne pas savoir, l'ignorance étant le résultat d'une décision. Aussi telle définition serait-elle plus intelligible simplifiée ainsi: connaissance de ce qui ne nous intéresse pas et que nous ne cherchons pas véritablement à connaître [...]

laquelle constitue, moins vaguement, une réécriture de STI introduisant une réécriture de cette définition.

*

L'autre chose, c'est que le propos se livre lui-même à une **critique** couplée à une **réécriture**.

Une **critique** dans la mesure où il est estimé que le "concept de connaissance négative" devrait être "requalifié" (la requalification portant sur le concept, c'est le masculin qu'il semble correct d'adopter).

Une **réécriture** dans la mesure où il est proposé une requalification dudit "concept de connaissance négative", à savoir celle de "connaissance indésirable" ou d'"ignorance voulue".

Et il peut être ajouté que cette **critique**, bien que non justifiée, est justifiable, et que cette **réécriture**, bien que non reproduite, est reproductible.

Cette **critique** n'est **pas justifiée** car aucun élément ne précise en quoi la requalification de "connaissance indésirable", ou d'"ignorance voulue", est **supérieure** à la qualification de "connaissance négative".

Cette **critique** est **justifiable** car la **supériorité** de cette requalification semble pouvoir être montrée.

En effet si le phénomène en jeu est "ce qui ne nous intéresse pas et que nous ne cherchons pas véritablement à connaître", alors l'idée de "**connaissance négative**" apparaît **trop générale** en ce que pouvant aussi bien s'appliquer à "ce qui nous intéresse mais se trouve hors de notre portée", ou encore "aux éléments qui parasitent l'exercice de la connaissance mais dont la connaissance est souhaitable", mais, en revanche, l'idée de "**connaissance indésirable**" cible correctement la **spécificité** dudit phénomène.

Toutefois il n'est pas sûr que la formule "**connaissance indésirable**" puisse être mise en équivalence, comme cela est fait (Circonscriit **2.4.1**), avec celle d'"**ignorance voulue**": la première englobe les connaissances qui seraient écartées **volontairement ou involontairement**, tandis que la seconde englobe les connaissances qui ne seraient écartées que **volontairement**.

Cette **réécriture** n'est **pas reproduite** car, alors que, estimée plus juste, la dénomination "**connaissance indésirable**" eût pu se voir inscrite dans l'intitulé de la section, celle-ci adopte la dénomination estimée problématique, à savoir "**connaissance négative**".

Cette **réécriture** est **reproductible** car rien ne semble s'opposer à ce que telle dénomination, plus adaptée que l'autre au phénomène en jeu, figure dans cet intitulé.

Par suite, les observations précédentes conduisent à façonner:

(Récrit **2.4.1.2**)

Connaissance indésirable

Knorr-Cetina (1999) et d'autres auteurs (voir Kempner *et al.*, 2011; Gross, 2015) ont introduit le concept de connaissance négative, qui devrait plutôt être requalifié de connaissance indésirable. Knorr-Cetina la définit comme une « connaissance des limites du connaître, des fautes que nous commettons en tentant de connaître, des choses qui interfèrent avec notre connaissance, de ce qui ne nous intéresse pas et que nous ne cherchons pas véritablement à connaître » (Knorr-Cetina, 1999, 64). Il s'agirait donc d'une forme de savoir sur ce qu'il vaut mieux ne pas savoir, l'ignorance pouvant être le résultat d'une décision. Aussi telle définition serait-elle plus intelligible simplifiée ainsi: connaissance de ce qui ne nous intéresse pas et que nous ne cherchons pas véritablement à connaître [...]

les éléments rescriptifs que voilà.

2.5. JALOUX

Page **31**, la phrase que voici:

(Circonscriit **2.5.1**)

[...] De même, le jaloux maladif qui espionne chaque fait et geste de son (ou de sa) partenaire fait apparaître par ses excès la zone de silence ou de secret qu'il est naturel de respecter ou de consentir ordinairement. [...]

se heurte au problème de l'écriture dite "inclusive".

La difficulté qui survient, en cette occurrence qui met en scène un couple, réside en ce que l'"inclusivité" est appliquée à seulement l'un des deux, à savoir au ou à la "partenaire" mais pas au "jaloux", envisagé sous le seul aspect masculin.

Afin de ne guère exclure la féminité du terrain de la jalousie, il est donc souhaitable d'opérer:

(Récrit 2.5.1)

[...] De même, quand une personne maladivement jalouse espionne chaque fait et geste de son ou de sa partenaire, elle fait apparaître par ses excès la zone de silence ou de secret qu'il est naturel de respecter ou de consentir ordinairement. [...]

une transformation de ce genre.

2.6. INTERNET

Page 32, dans la phrase que voici:

(Circonscriit 2.6.1)

[...] Le droit à l'oubli numérique relève également de ce cas, le tiers étant alors un gouvernement, un des GAFAs (Google, Apple, Facebook, Amazon), ces grands acteurs de l'internet, ou même son propre fournisseur d'accès à internet. [...]

il semble qu'une petite confusion soit faite entre internet et web.

Comme l'explique un article du site *Interstices* piloté par l'Inria (Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique), "le Web est un ensemble d'informations, tandis qu'Internet est le réseau informatique qui permet de les transporter" (<https://interstices.info/idee-recue-web-et-internet-cest-la-meme-chose/>).

Par conséquent le groupement nommé par l'acronyme GAFAs, dont les acteurs sont de gigantesques monnayeurs d'informations:

(Récrit 2.6.1)

[...] Le droit à l'oubli numérique relève également de ce cas, le tiers étant alors un gouvernement, un des GAFAs (Google, Apple, Facebook, Amazon), ces grands acteurs du Web, ou même son propre fournisseur d'accès à internet. [...]

semble plutôt devoir, sauf erreur, être mis en lien avec le web.

2.7. ANNIVERSAIRE

Page 42, au sujet de la classe des "actions qui échouent sous l'action d'un tiers", il est précisé, avec l'exemple de l'"anniversaire-surprise":

(Circonscriit 2.7.1)

On notera que nous pouvons faire échouer l'action d'autrui, du fait de la nôtre, de manière tout à fait involontaire — je peux faire échouer un anniversaire-surprise si un mot m'échappe devant la mauvaise personne — ou volontaire — ce qui correspondrait ici à de plus noirs desseins. (...)

que cette action peut être involontaire ou volontaire.

Mais le propos n'envisage l'**action volontaire** visant un **échec** (en l'occurrence celle consistant à faire échouer un projet d'"anniversaire-surprise") que sur un **versant négatif** ("noirs desseins").

Or il est possible d'envisager ce même type de volontariat:

(Récrit 2.7.1)

On notera que nous pouvons faire échouer l'action d'autrui, du fait de la nôtre, de manière tout à fait involontaire — je peux faire échouer un anniversaire-surprise si un mot m'échappe devant la mauvaise personne — ou volontaire — sur le versant positif si, prévenant, je souhaite protéger une personne fragile d'une situation de nature à la déstabiliser, ou sur le versant négatif si, jaloux, je souhaite ternir l'honneur fait à cette personne.

sur un **versant positif** correspondant, lui, à de plus blanches intentions.

[NB₆: À noter que le versant négatif autorise lui-même, du côté des organisateurs de l'anniversaire, deux possibilités: soit ils préparent cette surprise avec les meilleures intentions à l'égard de la personne honorée (mais sans identifier la fragilité perçue par le tiers), soit ils préparent cette surprise avec la volonté de nuire à cette personne.]

2.8. PRÉVERT

Page 64, la phrase suivante:

(Circonscriit 2.8.1)

Chacun des quatorze points de cette liste « à la Prévert » est abondamment documenté dans le livre, et chacun pourra évaluer pour son compte s'ils lui semblent être illustrés dans d'autres domaines sanitaires et environnementaux. [...]

qualifie de "liste à la Prévert" les quatorze procédés agnotogénétiques (voir plus haut la section 1.1) énumérés par Proctor et dont voici:

(Circonscriit 2.8.2)

Typologie 1 : Procédés agnotogénétiques (R. Proctor, 2014, 308-310)

1. Rendre publiques des déclarations de chercheurs sceptiques sur ces dangers. Financer la recherche de ces universitaires pour les inciter à témoigner devant les tribunaux ou lors d'auditions devant les instances réglementaires.

2. Rendre publics des exemples de personnes vivant jusqu'à un âge très avancé malgré des décennies de tabagisme.

3. Soulever des questions sur des « anomalies » qui semblent paradoxales : si fumer provoque le cancer, pourquoi certains pays à forts taux de tabagisme présentent-ils de faibles taux de cancer ? Pourquoi des animaux de laboratoire exposés à de la fumée intégrale ne développent-ils pas de cancer des poumons ? Et ainsi de suite.

les trois premiers.

Mais cet usage n'est **guère approprié** puisque, alors qu'une liste "à la Prévert" désigne une série de choses diverses **sans notable lien intelligible** entre elles (consulté le 4 avril 2021, le *Wiktionnaire* comporte une entrée "inventaire à la Prévert" défini comme une "liste, énumération hétéroclite, inventaire qui n'a apparemment ni queue ni tête" [https://fr.wiktionary.org/wiki/inventaire_%C3%A0_la_Pr%C3%A9vert]), la liste de Proctor, elle, égrène de **précises opérations** solidarisées par un **commun objectif**: produire de l'ignorance au sujet de la dangerosité du tabac.

Par suite, il serait sans doute plus juste de qualifier cette liste:

(Récrit 2.8.1)

Chacun des quatorze points de cette liste programmatische est abondamment documenté dans le livre, et chacun pourra évaluer pour son compte s'ils lui semblent être illustrés dans d'autres domaines sanitaires et environnementaux. [...]

en mobilisant l'idée de programme.

2.9. INTERFÉRER

Page 71, dans le deuxième paragraphe que voici:

(Circonscriit 2.9.1)

McGarity et Wagner, qui sont des juristes, ont apporté des compléments intéressants, en documentant six grandes manières d'interférer avec la recherche en santé publique : 1) Formater la science (commissionner des études dont le résultat correspond à ce qui est espéré), 2) Cacher la science (quand des données sont dangereuses légalement), 3) Harceler les scientifiques (sort fréquent des lanceurs d'alerte), 4) Attaquer la science (s'attaquer à des études publiées en imputant des failles méthodologiques), 5) Arranger la science (faire des états de la recherche tendancieux), monter en épingle, 6) « Spinner » (communiquer sur la science).

les respectives formulations correspondant aux "six grandes manières d'interférer avec la recherche en santé publique" peuvent se voir amendées.

S'agissant de la **première interférence**, dans la mesure où l'idée de "formatage" (soit conformer quelque chose à une norme) ne comporte pas en elle-même celle de biais, il serait plus juste d'adopter la formule "1) Biaiser la science", voire, moins imprécisément car ce qui est en jeu est un procès, la formule "1) Biaiser le procès de la science".

S'agissant des **deuxième, troisième et quatrième interférences**, les formules "Cacher la science", "Harceler les scientifiques", "Attaquer la science", "Arranger la science" semblent **trop vagues** eu égard, et à l'immensité de ce que recouvre l'idée de science, et à la particularité de ces interférences.

C'est pourquoi, puisque ce qui se trouve lors en jeu, ce sont les **résultats**, jugés par certains **indésirables**, produits par des travaux scientifiques, ces formules verraient leur précision accrue réajustées ainsi: "Cacher les résultats indésirables de la science", "Harceler les scientifiques produisant des travaux indésirables", "Attaquer les résultats indésirables de la science".

En outre, pour ce qui concerne la quatrième interférence, plutôt que de recourir deux fois, selon une tautologie, au verbe "attaquer", la première occurrence pourrait être appuyée par un **autre verbe** explicitant le type d'attaque à l'oeuvre: "(discréditer des études publiées en imputant des failles méthodologiques)".

S'agissant de la **cinquième interférence**, "Arranger la science", dans la mesure où elle ne fait que reformuler la première en d'autres termes ("faire des états de la recherche tendancieux" revient au fait de biaiser des résultats), elle apparaît **redondante** et pourrait donc se voir **soustraite**.

S'agissant de la **sixième interférence**, d'un côté une permutation se fait désirer entre l'anglophone vocable "«Spinner»" et la parenthèse qui lui succède (non seulement parce que plus précise, mais aussi parce que toutes les autres formulations d'interférences sont construites à partir de la structure <verbe + complément>) et, d'autre part, il semble falloir ajouter à "Communiquer sur la science" un élément permettant d'identifier la caractère douteux de cette communication, par exemple "Communiquer sur la « bonne » science" (ce que conforte le passage cité dans Circonscriit 2.13.1 de la section 2.13).

En somme les observations précédentes conduiraient à remanier ledit paragraphe:

(Récrit 2.9.1)

McGarity et Wagner, qui sont des juristes, ont apporté des compléments intéressants, en documentant six grandes manières d'interférer avec la recherche en santé publique : 1) Biaiser le procès de la science (commissionner des études dont le résultat correspond à ce qui est espéré), 2) Cacher les résultats indésirables de la science (quand des données sont dangereuses légalement), 3) Harceler les scientifiques produisant des travaux indésirables (sort fréquent des lanceurs d'alerte), 4) Attaquer les résultats indésirables de la science (discréditer des études publiées en imputant des failles méthodologiques), 5) Communiquer sur la « bonne » science (« spinner »).

de la manière ci-dessus.

2.10. SIÈCLE

Page **86**, dans la première phrase de la section "Art et action":

(Circonscriit **2.10.1**) La question a été au coeur de l'esthétique du second xxe siècle. [...]

une petite bizarrerie paraît s'être glissée (car il n'y eut, sauf étourderie, qu'un seul XX^e siècle) mais ne rencontre pas de difficulté:

(Récrit **2.10.1**) La question a été au coeur de l'esthétique de la seconde moitié du xxe siècle. [...]

à se voir corrigée.

[NB₇: À la page **94**, une coquille est à signaler dans l'avant-dernière phrase: "Les énoncés qui se trouvent au coeur des exemples agnotologiques présentent de double aspect : (...)" est à corriger par "Les énoncés qui se trouvent au coeur des exemples agnotologiques présentent un double aspect : (...)" .]

2.11. OBJET

Page **95**, dans le segment de phrase schématisant la requalification complotiste de "l'ordinaire sous une stratégie":

(Circonscriit **2.11.1**) [...]; si nous sommes complètement versés dans une culture du soupçon, nous risquons d'opérer une ascension intentionnelle, comme le font ordinairement les complotistes, qui nous conduiraient à soupçonner toute action ordinaire, même la plus triviale. Ces derniers ne peuvent se contenter de voir de pures coïncidences, et requalifient l'ordinaire sous une stratégie : X n'enquête pas vraiment sur son objet déclaré, il enquête sur Y pour faire Z.

il est possible de constater qu'une lettre-symbole est attribuée à l'objet non déclaré ("Y") mais pas à l'"objet déclaré".

Or puisque cet "objet déclaré" constitue l'un des quatre éléments principaux de la stratégie schématisée, il est logique de lui attribuer, comme les autres:

(Récrit **2.11.1**) [...]; si nous sommes complètement versés dans une culture du soupçon, nous risquons d'opérer une ascension intentionnelle, comme le font ordinairement les complotistes, qui nous conduiraient à soupçonner toute action ordinaire, même la plus triviale. Ces derniers ne peuvent se contenter de voir de pures coïncidences, et requalifient l'ordinaire sous une stratégie : A n'enquête pas vraiment sur son objet B déclaré, il enquête sur C pour faire D.

une lettre-symbole.

2.12. ERREURS

Page **96**, le passage que voici:

(Circonscriit 2.12.1)

[...] C'est d'ailleurs ce qui permet de distinguer un style d'écriture «dénégateur» d'une enquête qui cherche à prolonger et à approfondir son domaine : l'écrit qui se contente de relever des erreurs, de pointer des lacunes, de regretter le manque de références aux thèses adverses, sans contribuer à enrichir la puissance d'observation et de prédiction de sa théorie ne fait pas la même chose que celui qui propose des observations nouvelles, des prédictions nouvelles, de nouvelles explications ; [...]

peut susciter une réserve majeure.

En effet, alors que le repérage d'"erreurs" et le pointage de "lacunes" font **partie intégrante** de toute **élaboration scientifique**, il est un peu étonnant de voir, ici, ces opérations rapportées à "un style d'écriture « dénégateur »".

Non seulement le repérage d'une **erreur** et le pointage d'une **lacune** ont toute leur **raison d'être** (si erreur ou lacune il y a, mieux vaut l'apercevoir qu'y rester aveugle), mais encore ils constituent en eux-mêmes une **observation nouvelle** (statut que leur refuse le passage cité), et enfin ils peuvent conduire, dans la mesure où la mise en lumière d'une **faille** incline à rechercher la **correction** de cette **faille**, "à enrichir la puissance d'observation et de prédiction [d'une] théorie", bref à **perfectionner une théorie**.

En outre il est possible de noter que, dans la figure d'insistance "des observations nouvelles, des prédictions nouvelles, de nouvelles explications", l'adjectif "nouvelles", dans le troisième membre, est **antéposé** contrairement aux deux autres, ce qui produit un sémantisme différent: alors que sa postposition vis-à-vis des substantifs l'associe à l'idée de **nouveauté qualitative**, son antéposition l'associe à l'idée de **nouveauté quantitative**.

Ce passage mériterait donc un remaniement du genre:

(Récrit 2.12.1)

[...] C'est d'ailleurs ce qui permet de distinguer un style d'écriture «dénégateur» d'une enquête qui cherche à prolonger et à approfondir son domaine : l'écrit qui se contente d'affirmations péremptoires niant la pertinence de certains résultats, de regretter le manque de références aux thèses adverses, ne fait pas la même chose que celui qui propose des observations nouvelles, des prédictions nouvelles, des explications nouvelles ; [...]

de celui qui vient d'être proposé.

2.13. RENVOI

Page 101, dans la phrase que voici:

(Circonscriit 2.13.1)

[...] Le terme de « bonne science » n'a donc pas, dans toutes ces discussions, le sens qu'on lui prêterait ordinairement (il renvoie à autre chose), et il renvoie à autre chose car il sert à autre chose qu'à défendre des normes fructueuses pour la recherche.

il peut être observé que le procédé de mise entre parenthèses, dont la fonction est de fournir des **indications secondaires** ou complémentaires vis-à-vis du **propos principal**, isole ici une proposition ("il renvoie à autre chose") qui n'est **pas secondaire**.

Elle n'est **pas secondaire** puisque le deuxième segment de la phrase s'avise de la **reprendre** explicitement ("et il renvoie à autre chose [...]") afin de la **justifier** ("car il sert [...]").

C'est pourquoi il est loisible de suggérer la transformation suivante:

(Récrit 2.13.1)

[...] Le terme de « bonne science » n'a donc pas, dans toutes ces discussions, le sens qu'on lui prêterait ordinairement : il renvoie à autre chose. Et il renvoie à autre chose car il sert à autre chose qu'à défendre des normes fructueuses pour la recherche.

qui accorde à ladite proposition un plus juste statut.

2.14. TABAGISME

Page 102, la phrase suivante:

(Circonscriit 2.14.1)

[...] La manne des *Tobacco Papers* fait apparaître très clairement le souhait des mêmes cigarettiers de mobiliser la philosophie des sciences pour critiquer les travaux sur le tabagisme passif, en prétextant par exemple que les effets du tabagisme passif ne donnaient pas lieu à des arguments réfutables. [...]

semble comporter deux petites difficultés.

L'une est une **ambiguïté** affectant la séquence "les travaux sur le tabagisme passif".

Puisque cet ouvrage montre bien que lesdits "cigarettiers" orchestrent eux-mêmes la production de "travaux sur le tabagisme passif" (des travaux visant à en minimiser ou en nier les effets nocifs), ce que ces travaux agnotogénétiques critiquent porte donc sur les travaux scientifiques **prouvant l'existence** du tabagisme passif.

L'autre difficulté est une **métonymie** affectant la séquence "les effets du tabagisme passif ne donnaient pas lieu à des arguments réfutables".

Car ce qui peut éventuellement donner lieu à des **arguments réfutables**, ce ne sont point "les effets du tabagisme", mais bien les **travaux** qui en rendent compte.

Dès lors la phrase épinglée pourrait recevoir:

(Récrit 2.14.1)

[...] La manne des *Tobacco Papers* fait apparaître très clairement le souhait des mêmes cigarettiers de mobiliser la philosophie des sciences pour critiquer les travaux prouvant l'existence du tabagisme passif, en prétextant par exemple que ces travaux rendaient impossible leur réfutation.

ces deux menues clarifications.

2.15. INCOMPRÉHENSION

Page 103, dans l'introduction du chapitre intitulé "**Une logique conspirationniste ?**":

(Circonscriit 2.15.1)

Scott Frickel livre un double constat sur le champ des études sur l'ignorance. Tout d'abord, il distingue trois grands genres d'enquêtes : sur le secret, sur la mise en doute de résultats scientifiques, et enfin sur la science « qui n'est pas faite », ce qui renvoie à son propre domaine de recherche. Concernant le deuxième genre, il affirme que, « bien qu'elles soient importantes politiquement, ces études tendent à adopter une logique conspirationniste qui relie la production de l'ignorance à des intérêts particuliers (politiques, économiques ou professionnels) de puissants individus et organisations qui visent à garder privés certains résultats de recherche » (Frickel et Edwards, 2014, 216). L'argument consiste donc à rapprocher les éclairages de l'ignorance stratégique d'une « logique conspirationniste », par quoi on entendra facilement quelque chose de proche de « théories du complot ». Il serait ruineux de critiquer certaines attaques de la connaissance et de la science tout en endossant ce qui, de l'aveu général, relève d'une épistémologie déviante. Mais cette assimilation est-elle vraiment fondée ?

la formule "les éclairages de l'ignorance stratégique" prête à mésinterprétation.

En effet alors que, sauf erreur, elle est censée désigner "les études portant sur l'ignorance stratégique", elle laisse entendre le **contraire**, à savoir que l'**ignorance stratégique** serait un phénomène produisant des **éclairages**.

Par conséquent, le propos se rendrait plus intelligible s'il reformait telle phrase:

(Récrit 2.15.1)

[...] L'argument consiste donc à attribuer aux études portant sur l'ignorance stratégique une «logique conspirationniste», par quoi on entendra facilement quelque chose de proche de « théories du complot ». [...]

selon ces termes.

[NBs: À la page 109, une omission est à signaler dans la première phrase: "Elle [la théorie] ne situe pas au même niveau (...)" est à corriger par "Elle [la théorie] ne se situe pas au même niveau (...)" .]

2.16. STYLE

Page 116, où s'ouvre la section intitulée "**Complotisme et complotistes**", il est fait référence, en vue de caractériser la "mentalité complotiste", à un essai de Richard Hofstadter qui s'efforce de cerner un "« style paranoïaque »".

Dans la phrase suivante:

(Circonscriit 2.16.1)

[...] Replaçant ce style dans une perspective historique, en partant du XVIII^e siècle et des critiques des Illuministes, relevant les éléments de ce style dans l'extrême droite américaine qui lui était contemporaine, dans le contexte de la Guerre froide, Hofstadter livrait dans la section V de ce texte les « traits fondamentaux du style paranoïaque » (1964, 73). [...]

sont annoncés "les « traits fondamentaux du style paranoïaque »".

Or, lorsque ces traits stylistiques sont ensuite caractérisés, deux problèmes, au moins, se posent à la lecture: un problème de dénombrabilité et un problème de repérabilité.

Voici, aux pages 116-117, la matière assurant cette caractérisation:

(Circonscriit 2.16.2)

[...] Replaçant ce style dans une perspective historique, en partant du XVIII^e siècle et des critiques des Illuministes, relevant les éléments de ce style dans l'extrême droite américaine qui lui était contemporaine, dans le contexte de la Guerre froide, Hofstadter livrait dans la section V de ce texte les « traits fondamentaux du style paranoïaque » (1964, 73). Le premier trait de ce type de pensée [...]: le propre des conspirationnistes serait de penser que l'histoire est une conspiration, [...] Le paranoïaque politique est en outre un homme du « désormais », de l'imminence de la menace : « Il a toujours le sentiment de se trouver face à un tournant majeur : c'est maintenant ou jamais que la résistance à la conspiration doit s'organiser. Il s'agit toujours du dernier moment possible pour agir. » Troisièmement, le monde est le théâtre d'une opposition entre le bien et le mal, où le méchant est vraiment méchant et peut peser sur l'histoire à titre individuel [...]. Un autre trait du style paranoïaque est d'accorder une confiance aveugle aux « renégats de la cause ennemie », en l'occurrence, dans le récit de Hofstadter, aux transfuges passés directement de la « gauche paranoïaque à la droite paranoïaque sans jamais rompre avec la psychologie fondamentalement manichéenne qui sous-tend les deux courants ». C'est enfin, et peut-être surtout, un style d'argumentation ; ses travaux sont sinon rationnels, du moins fortement rationalisants [...]

à laquelle le présent écrit ajoute deux types de signaux: un **grisé foncé** pour souligner les séquences **introduisant** chaque "trait", un **grisé clair** pour souligner les termes majeurs **caractérisant** chacun de ces "traits".

Un problème de **dénombrabilité** se pose dans la mesure où les mentions "premier trait" et "troisièmement" engageant, clairement, une **énumération finie** de ces "traits".

Un problème de **repérabilité** se pose dans la mesure où le balisage des "traits", dont le total n'est guère indiqué, est fortement **aléatoire**: les "traits" premier et troisième sont signalés par des **mentions hétérogènes numériques** ("premier trait", "Troisièmement"), et les trois autres traits le sont par des **mentions hétérogènes non numériques** ("en outre", "Un autre trait", "enfin").

Par conséquent, le passage épingle accroîtrait, sans doute, la perceptibilité des "traits" en question:

(Récrit 2.16.2)

[...] Replaçant ce style dans une perspective historique, en partant du XVIII^e siècle et des critiques des Illuministes, relevant les éléments de ce style dans l'extrême droite américaine qui lui était contemporaine, dans le contexte de la Guerre froide, Hofstadter livrait dans la section V de ce texte les cinq « traits fondamentaux du style paranoïaque » (1964, 73). Premièrement ce type de pensée [...]: le propre des conspirationnistes serait de penser que l'histoire est une conspiration, [...] Deuxièmement le paranoïaque politique est un homme du « désormais », de l'imminence de la menace : « Il a toujours le sentiment de se trouver face à un tournant majeur : c'est maintenant ou jamais que la résistance à la conspiration doit s'organiser. Il s'agit toujours du dernier moment possible pour agir. » Troisièmement, le monde est le théâtre d'une opposition entre le bien et le mal, où le méchant est vraiment méchant et peut peser sur l'histoire à titre individuel [...]. Quatrièmement le style paranoïaque accorde une confiance aveugle aux « renégats de la cause ennemie », en l'occurrence, dans le récit de Hofstadter, aux transfuges passés directement de la « gauche paranoïaque à la droite paranoïaque sans jamais rompre avec la psychologie fondamentalement manichéenne qui sous-tend les deux courants ». Cinquièmement c'est enfin, et peut-être surtout, un style d'argumentation ; ses travaux sont sinon rationnels, du moins fortement rationalisants [...]

s'il recourait aux métamorphoses que voilà.

Il est loisible d'ajouter que cette perceptibilité pourrait être encore augmentée si chaque mention numérique introduisait un alinéa: c'est de cette manière que se présentent, pages 56-57:

(Circonscriit 2.16.3)

En premier lieu (...)
En deuxième lieu (...)
En troisième lieu (...)
En quatrième lieu (...)
En cinquième lieu (...)

les cinq "traits" de la fabrique de l'ignorance.

2.17. VÉRITABLE

Toujours page 117, si est prolongée la citation du cinquième "trait":

(Circonscriit 2.17.1)

[...] Cinquièmement c'est enfin, et peut-être surtout, un style d'argumentation ; ses travaux sont sinon rationnels, du moins fortement rationalisants : ce serait un style qui se marque plus par l'accumulation d'arguments et de faits que par une véritable explication ou que comme un échange critique. On a ainsi pu repérer une prédilection pour le « mille-feuille argumentatif », qui conduit à multiplier les arguments et les démonstrations (Bronner, 2016) [...]

il peut y être pointé le manque d'une spécification importante.

C'est que ce qui paraît **répréhensible**, dans le "style d'argumentation" de type conspirationniste (ce que montre par ailleurs très bien l'ouvrage), ce n'est pas tant l'"**accumulation**" d'arguments (puisque cet aspect peut également apparaître dans une solide réflexion rationnelle) que l'**absence de liaison cohérente** entre eux.

Dès lors, le propos gagnerait en justesse à intégrer:

(Récrit 2.17.1)

[...] Cinquièmement c'est enfin, et peut-être surtout, un style d'argumentation ; ses travaux sont sinon rationnels, du moins fortement rationalisants : ce serait un style qui se marque plus par l'accumulation d'arguments non reliés entre eux que par une véritable explication ouverte à l'échange critique. On a ainsi pu repérer une prédilection pour le « mille-feuille argumentatif », qui conduit à multiplier les arguments et les démonstrations sans souci de les articuler en un raisonnement cohérent (Bronner, 2016) [...]

cette spécification.

Si ce **récrit** fait disparaître la notion de "faits", c'est qu'elle est ici impliquée par celle d'"arguments".

Car un discours, s'il peut **représenter** toutes sortes de faits au fil de son argumentation (lesquels sont ensuite attestés ou non en comparaison avec d'autres documents), ne saurait **présenter** d'autres faits que ceux propres à l'espace langagier spécifique qui le structure.

2.18. SENS

Page 119, dans la phrase que voici:

(Circonscriit 2.18.1)

Pour qu'elle [une explication par une conspiration] soit empiriquement recevable, il faut d'abord qu'elle puisse donner un sens à chacun des termes qu'elle utilise, et respecter les conditions que nous avons relevées plus haut : il faut que le groupe soit identifiable, qu'on puisse en donner la composition, et pas simplement faire allusion à tel ou tel intérêt ou entité vagues (les marchés, les laboratoires). [...]

le terme de "sens" paraît, en la circonstance, trop vague.

Car, un "**sens**" donné pouvant être **erroné**, ce à quoi doit pouvoir se plier une "explication par une conspiration", ce n'est pas tant à "**donner un sens**" aux "termes qu'elle utilise" (puisque une explication comporte nécessairement une teneur sémantique) qu'à **justifier** la pertinence de ces termes (puisque la teneur sémantique d'une explication peut s'avérer fallacieuse).

Cette phrase pourrait donc se voir bonifiée:

(Récrit 2.18.1)

Pour qu'elle [une explication par une conspiration] soit empiriquement recevable, il faut d'abord qu'elle puisse justifier la pertinence de chacun des termes qu'elle utilise, et respecter les conditions que nous avons relevées plus haut : il faut que le groupe soit identifiable, qu'on puisse en donner la composition, et pas simplement faire allusion à tel ou tel intérêt ou entité vagues (les marchés, les laboratoires). [...]

par une retouche de cette sorte.

[NB₉: À la page 136, un couple de bévues est à signaler dans la dernière phrase du premier alinéa: "(...) nous devons avoir une grammaire qui nous permette de distinguer cette perspective individuelle d'ensembles intentionnels plus vastes dans lesquels ils se trouvent pris." est à corriger par "(...) nous devons avoir une grammaire qui nous permette de distinguer cette perspective individuelle d'ensembles intentionnels plus vastes dans lesquels elle se trouve prise."]]